

Assemblée Générale du Labo de l'ESS Procès-verbal du 6 juin 2024

Le Président accueille les participants en appelant à célébrer la mémoire du fondateur du Labo de l'ESS, Claude Alphandery, décédé en mars 2024.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance de l'assemblée générale.

La déléguée générale présente l'ordre du jour de la séance portant sur les éléments statutaires annuels, les nouveaux statuts, l'adoption d'une charte éthique et la nouvelle composition de la gouvernance du Labo de l'ESS.

Le rapport d'activité est marqué par son orientation vers l'influence et l'activité du Labo de l'ESS pour l'année 2023 et le 1^{er} trimestre 2024.

- **Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2024**

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité des présents le procès-verbal de l'assemblée générale de janvier 2024.

- **Rapport d'influence et d'activités 2023-2024**

Le président invite différents intervenants à présenter les temps forts de l'association en 2023 et pour le 1^{er} trimestre 2024, sous un grand fil rouge « rendre compte de l'influence »

- « Rendre compte de la visibilité et de la notoriété », présentée par Nathalie d'Abbadie, responsable de la communication, avec un focus sur les réseaux sociaux, l'évolution du site internet et les événements organisés au Cédias et en régions
- « Rendre compte de l'émergence d'idées », présentée par Patrick Behm (les Journées régionales des transitions), Florian Laboulais (étude sur l'éducation populaire), Mickael Vartuaroglu (lancement des chantiers coopératifs), Bastien Sibille (Masterclass Autonomia), Hugues Sibille (Europe, 10 ans de la loi Ess) et Amélie Pédrot (nouvelles alliances).
- « Rendre compte des finances » par Francis Levy trésorier et la Commissaire aux Comptes Céline Gardie. Le modèle économique du Labo repose sur l'apport de compétences salariées et bénévoles, hybridant plusieurs sources (ventes de services, financements privés, subventions publiques et cotisations). Toutefois, l'association enregistre un déficit de -35 839 € en 2023, lié au recours de prestations supérieures aux attentes, à un accroissement des frais de déplacement, des frais de conformité du site internet. Le déficit est toutefois absorbé par les fonds propres.

Réactions

Le président rappelle que ces différents projets et initiatives convergent vers le projet associatif repensé en janvier 2024. Bien que les enjeux soient plus lourds, et les moyens limités, le Labo s'ouvre vers de nouveaux opérateurs nationaux et de terrain.

Frédéric Vuillod interroge l'équipe sur le choix des thématiques et de la ligne éditoriale. Marie Vernier précise que jusqu'en 2023, c'était le conseil d'orientation qui proposait des thématiques au conseil exécutif, avec des commandes extérieures également, mais depuis le projet associatif, il y a maintenant un grand fil rouge et trois axes de travail qui ont leur propre comité de pilotage, et une ligne de financement spécifique.

Camille Dorival et Christian Sautter témoignent de leur expérience très positive de la Masterclass, car elle allie théorie et mise en pratique sur le terrain, les discussions permettent d'élargir les horizons.

Patrick Viveret réagit sur la question des nouvelles alliances, en rappelant que Claude Alphandery était sensible aux approches d'ouverture et d'espaces communs à construire, allant au déjà du simple plaidoyer mais bien vers la construction d'une nouvelle alliance. Le Labo peut y contribuer en faisant vivre une scénographie commune.

Jean Louis Bancel interroge le Labo sur sa participation à la tribune du Mouvement Associatif sur les libertés associatives en rappelant qu'il est important de se positionner dans le contexte actuel. Le président lui confirme l'engagement du Labo en rappelant son travail sur les associations transfrontalières et le chantier « démocratie » piloté par Claire Thoury.

Il est demandé également si le Labo s'est engagé dans la République de l'ESS portée par ESS France.

Jean-Pierre Caillon souhaite également que le Labo ne s'éloigne pas de son travail sur les PTCE, qui reste indispensable, il est important de garder une forme de rassemblement entre les réseaux qui œuvrent sur le terrain.

Aranud Breuil rappelle qu'il est important que l'ensemble des réseaux de l'ESS puissent se retrouver, et que des complémentarités entre les niveaux d'intervention peuvent être trouvées, le Labo a bien sa place en tant que think tank, même si cette hétérogénéité a du mal à être comprise par le grand public et les médias.

Alain Teriel souhaite avoir des précisions sur le circuit des financements au Labo de l'ESS et sur la transparence de l'origine des fonds. Hugues Sibille confirme que les fonds sont sourcés et que c'est de la responsabilité du conseil exécutif de contrôler l'origine des fonds alloués.

Puis la déléguée générale présente la mise en œuvre de la feuille de route 2024 et les 4 enjeux :

- Impulser et coconstruire des dynamiques d'ouverture et d'alliances
- Initier des axes pluriannuels répondant aux attentes
- Renforcer la vie associative
- S'inscrire dans une démarche de progression continue

Elisa Lemaire, chargée de mission et Christiane Bouchart, membre du conseil exécutif présentent une enquête d'évaluation sur les études Low tech et Transition écologique juste.

- o **Présentation des nouveaux statuts et de la nouvelle charte éthique du Labo de l'ESS (Assemblée générale extraordinaire)**

Séquence animée par Hugues Sibille et Lydia Feghloul, référente RH et RSE du conseil exécutif.

Réactions

Fatima Bellaredj reconnaît la qualité et la pertinence de la charte éthique, qui est le socle de l'identité même du Labo. Cette charte est destinée à être partagée par les salariés, les partenaires, les membres du Labo et doit prendre une place centrale dans le fonctionnement du Labo de l'ESS.

- o **Elections**

Le président présente la nouvelle composition du conseil exécutif, et l'accueil de trois nouveaux membres : Michel Catinat, Camille Dorival et Bastien Sibille. Il remercie également Catherine Le Gac, démissionnaire du Conseil pour son engagement et sa fidélité au Labo de l'ESS.

- o **Vote des résolutions**

Toutes les résolutions sont adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la partie statutaire de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

Fin de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire